MAZARS

Association FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Siège social : 395 En Bercaille

39000 Lons-le-Saunier

Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017

MAZARS

Laurence BARRIOD
Jean-François GANNE
Charlotte VIOLOT

LONS LE SAUNIER

Association FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Siège social : 395 En Bercaille

39000 Lons-le-Saunier

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017

7 rue des Perrières – BP 809 – 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tél : +33 (0)3 84 87 64 00 – Fax : +33 (0)3 84 43 03 44

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.R.L. au Capital de 8 000 € – R.C.S. Lons le Saunier 444 036 743 – Siret 444 036 743 00029 – TVA Intracommunautaire FR 26 444 036 743

Praxity MEMBER GLOBAL ALLIANCE OF INDEPENDENT FIRMS

MAZARS

Laurence BARRIOD
Jean-François GANNE
Charlotte VIOLOT

LONS LE SAUNIER

FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les autres produits et les subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lons-le-Saunier, le 15 février 2018

PLURIS AUDIT
Commissaire aux Comptes

Charlotte VIOLOT

Jean-François GANNE

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comp
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03
Siret 444 036 743 00029

DGFiP N° 2050 - 2017

① BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : Fédération Pêche Jura — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 395 rue Bercaille 39000 LONS LE SAUNIER — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 0 7 7 9 2 6 6 2 0 0 0 3 0 — Néant ☐ *

			Exercice N clos le : 31/12/2017			N - 1 31/12/2016
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 654	AG	38 344	2 310	8 402
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Immobilisations corporelles	Terrains	AN	111 954	AO	35 875	76 079	73 309
	Constructions	AP	700 520	AQ	334 922	365 598	384 453
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	86 368	AS	71 730	14 638	19 510
	Autres immobilisations corporelles	AT	297 533	AU	216 189	81 344	91 244
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX	5 475	AY		5 475	
Immobilisations financières	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	15	CV		15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	50	BI		50	50
	TOTAL (II)	BJ	1 242 569	BK	697 060	545 509	576 983
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	39	BW		39	3 125
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			2 275
	Autres créances (3)	BZ	215 952	CA		215 952	267 099
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 459 438	CG		1 459 438	1 339 950
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	24 917	CI		24 917	29 206
	TOTAL (III)	CJ	1 700 345	CK		1 700 345	1 641 655
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 942 914	IA	697 060	2 245 854	2 218 637

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 08 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

DGFIP N° 2051 - 2017

② BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise Fédération Pêche Jura — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N - 1
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs sans droits de reprise	DA	1 981 167	1 949 917
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 512	31 250
	Subventions d'investissement	DJ	56 012	62 080
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 062 692	2 043 247
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 473	27 404
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 107	55 647
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	713	
	Autres dettes	EA	86 598	85 068
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 272	7 272
	TOTAL (IV)	EC	183 162	175 391
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 245 854	2 218 637
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 37 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

DGFiP N° 2052 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Fédération Pêche Jura — Néant ☐*

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			1 000
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue – services *	FG	18 655	FH		FI	18 655		8 019
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 655	FK		FL	18 655		9 019
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	232 274		272 344
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6 781		5 620
	Autres produits (1) (11)					FQ	386 486		402 315
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	644 196		689 298
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	195 697		252 620
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 616		10 034
	Salaires et traitements *					FY	232 258		228 303
	Charges sociales (10)					FZ	99 628		100 007
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	68 743		66 222
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	58 248		58 549
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	663 191		715 734
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(18 994)		(26 436)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 068		29 599
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	33 068		29 599
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			75
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			75
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	33 068		29 523
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	14 074		3 087

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : Fédération Pêche Jura — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3	13 749
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 148	17 553
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 152	31 302
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	404	3 139
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	309	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	713	3 139
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	11 439	28 163
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	689 417	750 198
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	663 904	718 949
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	25 512	31 250

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE
ET A LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
395 Rue Bercaille
39000 LONS LE SAUNIER

ANNEXE des COMPTES

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événement postérieur à ce jour ayant une incidence sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-03 et ses réglements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels dans le respect du principe de prudence de l'indépendance des exercices et ne présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanance des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE
ET A LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	40 160 €		494 €
Terrains	108 124 €		
Constructions sur sol propre	442 225 €		
Constructions sur sol d'autrui	181 969 €		
Installat° géné., agencements, aménagements des constructions	74 881 €		5 274 €
Installations techniques, matériel et outillage industriel	147 767 €		2 208 €
Matériel de transport	141 768 €		6 987 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 570 €		17 140 €
Avances et acomptes	0 €		
TOTAL	1 168 304 €	0 €	31 609 €
Autres participations	15 €		
Prêts,autres immobilisations financières	50 €		
TOTAL	65 €		
TOTAL GENERAL	1 208 529 €	0 €	32 103 €

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTA			40 654 €	40 654 €
Terrains et agencements			108 124 €	108 124 €
Constructions sur sol propre			442 225 €	442 225 €
Constructions sur sol d'autrui			181 969 €	181 969 €
Installat° géné., agencem^{ts,} aménagem^{ts} construct°.			80 155 €	80 155 €
Installat° techniques, matériel et outillage		2 222 €	147 753 €	147 754 €
Matériel de transport			148 755 €	148 754 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 317 €	87 393 €	87 394 €
Avances et acomptes			0 €	0 €
TOTAL		3 539 €	1 196 374 €	1 196 375 €
Autres participations			15 €	15 €
Prêts, autres immobilisations financières			50 €	50 €
TOTAL			65 €	65 €
TOTAL GENERAL		3 539 €	1 237 093 €	1 237 094 €

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE
ET A LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situtation et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTA	31 757 €	6 587 €		38 344 €
Terrains	34 815 €	612 €		35 427 €
Constructions sur sol propre	252 854 €	17 439 €		270 293 €
Installations géné., agencem^{ts}, aménagem^{ts} constr.	61 769 €	3 307 €		65 076 €
Installat° techniques, matériel et outillage industrie	113 332 €	10 578 €	2 222 €	121 688 €
Matériel de transport	83 148 €	23 325 €		106 473 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 871 €	6 895 €	1 008 €	59 758 €
TOTAL	599 789 €	62 156 €	3 230 €	658 715 €
TOTAL GENERAL	631 546 €	68 743 €	3 230 €	697 059 €

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissem^{ts} Linaires	Amortissem^{ts} Dégressifs	Amortissem^{ts} except.	Amortissem^{ts} dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 587 €				
Terrains	612 €				
Constructions sur sol propre	17 439 €				
Install° géné.agenc^{ts} aménag^{ts} const	3 307 €				
Install° tech, matériel outil.Indust.	10 578 €				
Matériel de transport	23 325 €				
Mat.de bureau informatique, mobi	6 895 €				
TOTAL	62 156 €				
TOTAL GENERAL	68 743 €				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50 €	50 €	
Divers Etat et autres collectivités publiques	123 314 €	123 314 €	
Débiteurs divers	92 638 €	92 638 €	
Charges constatées d'avance	24 917 €	24 917 €	
TOTAL	240 919 €	240 919 €	

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an maxi à l'origine	0 €	0 €		
Emprunts et dettes Ets crédit à +1 an maxi à l'origin	0 €	0 €		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 146 €	25 146 €		
Personnel et comptes rattachés	13 598 €	13 598 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 509 €	50 509 €		
Autres dettes	86 598 €	86 598 €		
Produits constatés d'avance	7 272 €	7 272 €		
TOTAL	183 123 €	183 123 €	0 €	
Emprunts en cours d'exercice				

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'aquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amorissement
Logiciel	34 694 €	100
Création et mise à jour site Internet	5 960 €	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immmobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur l'ensemble des titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PLANIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur l'ensemble des titres de même nature conférant les mêmes droits,la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	209 871 €
Disponibilités	13 674 €
TOTAL	223 545 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 896 €
Dettes fiscales et sociales	20 873 €
Autres dettes	0 €
TOTAL	42 769 €

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE
ET A LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avances

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 917 €
TOTAL	24 917 €
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 272 €
TOTAL	7 272 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0 €
TOTAL	0 €

Engagement en matère de pension et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Indemnités de départ à la retraite		58 570 €	

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé des droits acquis au titre du CPF par notre personnel à la date d'arrêté des comptes au 31/12/2017 s'élève à 1 268 heures (soit 757 heures provenant du solde du DIF et 511 heures cumulées en 2017 au titre du CPF). Ce volume de formation n'ayant pas donné lieu à demande de formation au 31/12/2017 s'élève à 1 268 heures

FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE
ET A LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
7 rue des Perrières
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 87 64 00 - Fax 03 84 43 03 44
Siret 444 036 743 00029

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	Intitulé du Compte
Produits exceptionnels :		
FNPF Redevances hydroélèctriques - solde 2016	0.02 €	771800
SUBV. FNPF étude Bonlieu	0.46 €	771800
Chèques 2016 non débités	3.00 €	771800
TOTAL	3.48 €	
Charges exceptionnelles :		
Cot. 2016 FAFSEA	0.12 €	671800
IJSS S. S. Regad 2016	0.03 €	671800
Subv. AE étude Bonlieu	21.00 €	671800
SUBV. CD 39 - étude Leue 2016	0.40 €	671800
SUBV. FNPF étude Doubs pêche professionnelle	0.30 €	671800
RMA A.E. 2016	0.20 €	671800
Erreur solde AAPPMA CORNOD	0.10 €	671800
Plaque + avis décés M. RAPONE	265.00 €	671800
Chèques 2016 non crédités	3.20 €	671800
Erreur solde AAPPMA MOREZ	0.50 €	671800
Solde CPMA	112.70 €	671800
IJSS arrêt JB. FAGOT	0.01 €	671800
Erreur remise de chèque	0.50 €	671800
TOTAL	404.06 €	

MAZARS

Laurence BARRIOD
Jean-François GANNE
Charlotte VIOLOT

LONS LE SAUNIER

Association FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Siège social : 395 En Bercaille

39000 Lons-le-Saunier

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

7 rue des Perrières – BP 809 – 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tél : +33 (0)3 84 87 64 00 – Fax : +33 (0)3 84 43 03 44

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.R.L. au Capital de 8 000 € – R.C.S. Lons le Saunier 444 036 743 – Siret 444 036 743 00029 – TVA Intracommunautaire FR 26 444 036 743

Praxity MEMBER GLOBAL ALLIANCE OF INDEPENDENT FIRMS

MAZARS

Laurence BARRIOD
Jean-François GANNE
Charlotte VIOLOT

LONS LE SAUNIER

FEDERATION DU JURA POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur des conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lons-le-Saunier, le 15 février 2018

PLURIS AUDIT
Commissaire aux Comptes

Charlotte VIOLOT **Jean-François GANNE**

7 rue des Perrières – BP 809 – 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tél : +33 (0)3 84 87 64 00 – Fax : +33 (0)3 84 43 03 44

PLURIS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.R.L. au Capital de 8 000 € – R.C.S. Lons le Saunier 444 036 743 – Siret 444 036 743 00029 – TVA Intracommunautaire FR 26 444 036 743

Praxity MEMBER GLOBAL ALLIANCE OF INDEPENDENT FIRMS

MAZARS EN FRANCE

Albi
19 bis, boulevard Lacombe
81000 Albi
Tél. : 05 63 48 74 90
Fax : 05 63 54 61 72

Annecy
P.A.E. Les Glaisins
13, avenue du Pré Félin
74940 Annecy-le-Vieux
Tél. : 04 50 45 08 88
Fax : 04 50 45 83 02

Besançon
9, rue Madeleine Brès
BP 1543
25009 Besançon Cedex
Tél. : 03.81.53.28.55
Fax : 03.81.53.22.20

Bordeaux
1, impasse des Muriers
Parc de l'Hermitage
33700 Mérignac
Tél. : 05 57 92 29 60
Fax : 05 57 92 29 79

Dijon
5, avenue de la Découverte
BP 16512
21065 Dijon cedex
Tél. : 03 80 78 76 20
Fax : 03 80 78 76 21

Epernay
17, rue des Archers
51200 Epernay
Tél. : 03 10 25 20 05
Fax. : 03 26 32 18 43

Fécamp
14 rue Jean-Louis Leclerc
76400 Fécamp
Tél. : 02 76 83 00 23

Fort de France
Zone Acajou-Sud
Immeuble Objectif 3000
97232 Le Lamentin
Tél. : 05 96 75 44 35
Fax : 05 96 75 44 35

Grenoble
4, rue Paul valérien Perrin
38170 Seyssinet
Tél. : 04 76 84 43 43
Fax. : 04 76 48 49 43

Is-sur-Tille
4, route de Dijon
21120 Is-Sur-Tille
Tél. : 03 80 95 18 40
Fax : 03 80 85 52 82

Langeac
16, rue de la République
43300 Langeac
Tél. : 04 71 74 51 04

Le Grand Quevilly
12, rue Fleury
76120 Le Grand Quevilly
Tél. : 02 35 68 27 75
Fax : 02 35 68 41 27

Le Havre
15, quai/chaussée Lamande
76600 Le Havre
bâtiment Helvetia (côté ouest),
troisième étage
Tél. : 02 32 74 03 03
Fax : 02 35 21 47 74

Le Puy-en-Velay
20 rue de la gazelle
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 05 44 00
Fax : 04 71 05 92 11

Lille
28, rue du Carrousel
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 28 38 16 75
Fax : 03 28 38 16 80

Lons-le-Saunier
7, rue des Perrières
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 87 64 00
Fax : 03 84 43 03 44

Lyon
Le Premium
131, boulevard de Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex
Tél. : 04 26 84 52 52
Fax : 04 26 84 52 59

Maîche
1 rue Victor Mauvais – Bâtiment
Christian Bernard – ZI des
Genévriers – 25120 Maîche
Tél. : 03 81 68 55 00
Fax : 03 81 64 02 40

Marseille
Tour Méditerranée
65 avenue Jules Cantini
13006 Marseille
Tél. : 04 91 29 61 01
Fax : 04 88 66 86 01

MAZARS EN FRANCE

Monistrol-sur-Loire
6, place le Prévescal
43120 Monistrol-sur-Loire
Tél. : 04 71 61 60 50
Fax : 04 71 66 32 27

Morteau
6, rue du Clos Jeune
BP 92056
25502 Morteau
Tél. : 03 81 67 30 40
Fax : 03 81 67 31 48

Nancy
3, allée d'Auteuil
54500 Vandoeuvre-les-Nancy
Tél. : 03 83 93 39 61
Fax : 03 83 93 39 60

Nantes
275, boulevard Marcel Paul
Exapole - Bâtiment F
44800 Saint Herblain
Tél. : 02 53 35 51 71

Paris
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La défense cedex
Tél. : 01 49 97 60 00
Fax : 01 49 97 60 01

Pontarlier
9, rue Flora
25300 Doubs
Tél. : 03 81 46 22 80
Fax : 03 81 46 41 01

Redon
3, rue Jacques Prado
BP 60527
35605 Redon cedex
Tél. : 02 99 70 50 70
Fax : 02 99 72 37 80

Reims
37, rue René Cassin
51340 Bezannes
Tél. : 03 26 79 75 00
Fax : 03 26 79 74 74

Rennes
15, rue du Puits Mauger
35000 Rennes
Tél. : 02 99 31 31 17
Fax : 02 99 31 31 80

Rodez
8, avenue de l'Europe
12000 Rodez
Tél. : 05 65 75 56 56
Fax : 05 65 75 56 57

Rouen
53, rue Louis Pasteur - BP 144
76135 Mont Saint Aignan
cedex
Tél. : 02 35 70 56 20
Fax : 02 35 88 83 21

Saint-Etienne
le Millemium 1, rue de la
Presse
42000 Saint-Etienne
Tél. : 04 77 74 16 72
Fax : 04 77 93 30 42

Sannois
4, rue Damiette
95110 Sannois
Tél. : 01 34 11 41 41

Strasbourg
20, avenue de la Paix
BP 60003
67080 Strasbourg cedex
Tél. : 03 88 15 45 50
Fax : 03 88 37 00 39

Suresnes
2 Rue des Bourets,
92150 Suresnes
Tél. : 01 41 18 78 78
Fax : 01 41 18 95 30

Toulouse
Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labege
Tél. : 05 62 73 44 00
Fax : 05 62 73 44 11

Valence
Le Forum
5, avenue de Verdun
26000 Valence
Tél. : 04 75 78 06 74
Fax : 04 75 55 13 94

Vannes
P.A de Laroiseau
12, rue Anita Conti
B.P. 10025
56001 Vannes Cedex
Tél. : 02 97 63 83 83 /
02 97 40 70 05
Fax : 02 97 40 46 07

Vesoul
10, rue Dollé
ZAC Technologia
CS 80142
70003 Vesoul Cedex
Tél. : 03 84 76 21 11
Fax : 03 84 75 69 07

MAZARS

www.mazars.fr